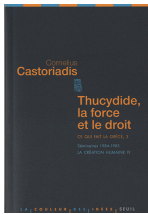

Avec des « si » & des « -rait ». Comment on récrit l'Histoire

Bérenger Boulay



Paul Valéry. « Regards » sur l'Histoire, sous la direction de Robert Pickering, Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise Pascal, coll. « Littératures », 2008, 368 p., EAN 9782845163669 ; Anthony Rowley & Fabrice d'Almeida, *Et si on refaisait l'histoire ?*, Paris : Odile Jacob, coll. « Histoire », 2009, 220 p., EAN 9782738121660 ; Éric B. Henriet, *L'Uchronie*, Paris : Klincksieck, coll. « 50 questions », 2009, 232 p., EAN 9782252037102 ; Cornelius Castoriadis, *La Cité et les lois. Ce qui fait la Grèce, 2. Séminaires 1983-1984. La Création humaine III*, Paris : Éditions du Seuil, coll. « La Couleur des idées », 2008, 405 p., EAN 9782020971416 & *Thucydide, la force et le droit. Ce qui fait la Grèce, 3. Séminaires 1984-1985. La Création humaine IV*, Paris : Éditions du Seuil, coll. « La Couleur des idées », 2011, 364 p., EAN 9782021036626.

Pour citer cet article

Bérenger Boulay, « Avec des « si » & des « -rait ». Comment on récrit l'Histoire », Acta fabula, vol. 12, n° 6, « Faire & refaire l'histoire », Juin-Juillet 2011, URL : <https://www.fabula.org/revue/document6409.php>, article mis en ligne le 30 Mai 2011, consulté le 20 Avril 2024, DOI : 10.58282/acta.6409

Avec des « si » & des « -rait ». Comment on récrit l'Histoire

Bérenger Boulay

« Le fait historique est lié linguistiquement à un privilège d'être : on raconte ce qui a été, non ce qui n'a pas été¹ », affirme Roland Barthes dans « Le discours de l'histoire ». Au-delà des hypothèses sur ce qui a pu ou ce qui a dû se passer, il arrive pourtant que les historiens imaginent « ce qui n'a pas été » mais aurait pu advenir². Plusieurs livres parus ces dernières années attirent l'attention sur ces conjectures contrefactuelles dont la prise en compte invite à mettre en cause la distinction classique entre les *res fictae* de la fable et les *res factae* de l'historiographie.

Dans quelle mesure le discours des possibles et du non-avéré concerne-t-il la discipline historique ? À quoi bon, pour un historien, imaginer ce qui ne s'est pas passé ? Faut-il souscrire au jugement du romancier Emmanuel Carrère, pour qui « il n'y a pas grand chose à tirer de tout cela pour un historien³ » ? Les conjectures contrefactuelles n'auraient qu'une fonction récréative ou serviraient, au mieux, à la formulation de jugements de valeur : en imaginant ce qui aurait pu avoir lieu, l'historien peut souligner par contraste le caractère déceptif ou satisfaisant de ce qui a eu lieu⁴. L'hypothèse contrefactuelle sert alors d'argument à un jugement axiologique qui pourrait toutefois se passer d'elle.

Les séminaires récemment publiés que Cornelius Castoriadis a consacrés dans les années 1980 à la démocratie athénienne du V^e siècle — surtout *La Cité et les lois* (2008) et *Thucydide, la force et le droit* (2011) — font entendre un tout autre jugement sur la valeur de ce type de conjectures. Ces cours à l'École des hautes études explorent de manière singulière l'Histoire et l'historiographie anciennes pour y trouver les germes⁵ des possibles de l'Histoire contemporaine (« Ce qui a eu lieu, il est évident que c'est possible », pourrait-on dire en détournant une formule

¹ Roland Barthes, « Le discours de l'histoire » (1967), *Le Bruissement de la langue. Essais critiques IV*. Paris : Éditions du Seuil, coll. « Points Essais », 1993, p. 171.

² Quelques exemples extraits de *La Méditerranée* de Fernand Braudel sont signalés sur la page de l'Atelier de Fabula que j'ai consacrée à cette question : http://www.fabula.org/atelier.php?L%27histoire_contrefactuelle

³ Emmanuel Carrère, *Le Déroit de Behring. Introduction à l'uchronie*. Paris : P.O.L., 1986, p. 106.

⁴ *Ibid.*, p. 52.

⁵ Cornelius Castoriadis, *Thucydide, la force et le droit. Ce qui fait la Grèce, 3. Séminaires 1984-1985. La Création humaine IV*. Paris : Éditions du Seuil, coll. « La Couleur des idées », 2011, p. 180. Sur le « germinal », opposé au « paradigmatique » (il n'est pas question d'imiter Athènes), lire aussi la préface de Claudia Moatti à ce volume : « le germe et le *kratos* : réflexions sur la création politique à Athènes » (p. 13-26).

d'Aristote). Or, tout en qualifiant l'exercice de « dérisoire », Castoriadis affirme dans *La Cité et les lois* (séminaire du 1^{er} juin 1983) que « refaire l'histoire » permet de « comprendre ce que l'histoire a été, et pourquoi elle a été ainsi⁶. » Dans *Thucydide, la force et le droit* (séminaire du 15 mai 1985), il rappelle les considérations d'Édouard Meyer sur la fameuse hypothèse contrefactuelle qui attribue la victoire de Salamine aux Perses et il souligne la nécessité de « faire des variations sur l'histoire⁷. Celles-ci permettent de faire le départ entre ce qui peut être considéré comme important et ce qui peut être tenu pour secondaire⁸. Pour Castoriadis, le raisonnement contrefactuel joue donc un rôle essentiel dans l'étude de l'Histoire, en particulier lorsqu'il s'agit d'établir des relations causales entre les événements et de répondre aux deux questions inséparables : « pourquoi telle chose ne s'est-elle pas produite ? » et « pourquoi telle autre chose s'est produite ?⁹ »

La démarche contrefactuelle apparaît alors comme constitutive de l'opération historiographique, du moins dans la mesure où celle-ci s'apparente à la recherche de causes. Dans un article publié en 2008 dans le collectif *Paul Valéry. « Regards » sur l'Histoire*, Christina Vogel souligne de même la connexion établie par Valéry entre raisonnement hypothétique et rationalité causale¹⁰. Valéry a certes « toujours déprécié, et le mérite des historiens et la valeur de leur travail » et, dans le même volume, les articles de Benedetta Zaccarello¹¹ et de Karl-Alfred Blüher¹² rappellent tout ce que Valéry a cru pouvoir leur reprocher sans s'apercevoir qu'il rejoignait finalement — comme le soulignent Laurent Broche¹³ et Régine Piétra¹⁴ — les arguments des historiens qui, dans la mouvance des *Annales*, entendaient se démarquer de l'historiographie traditionnelle. Critique acerbe de l'Histoire, Valéry semble toutefois valoriser la conjecture historiographique en considérant que le « si » de l'historien est « le complément du fait » dans la « recherche des "causes" » et que « tout ce qui se pense et peut se penser à partir de "l'Histoire" est sous le signe du SI¹⁵. » On objectera peut-être que la « pensée » de l'historien ne se réduit sans doute pas à la conjecture contrefactuelle et Chr. Vogel souligne l'ambiguïté de tels propos sous la plume d'un penseur qui s'est par ailleurs montré méfiant « à l'égard d'une logique soucieuse d'établir des relations de cause à effet. » Si bien

⁶ Cornelius Castoriadis, *La Cité et les lois. Ce qui fait la Grèce, 2. Séminaires 1983-1984. La Création humaine III*. Paris : Éditions du Seuil, coll. « La Couleur des idées », 2008, p. 204.

⁷ Cornelius Castoriadis, *Thucydide, la force et le droit*, op. cit., p. 314.

⁸ *Ibid.*, p. 315.

⁹ *Ibid.*, p. 316.

¹⁰ Christina Vogel, « L'Histoire : "sous le signe SI" », *Paul Valéry, « Regards » sur l'Histoire*, sous la direction de Robert Pickering. Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise Pascal, coll. « Littératures », 2008, p. 317-325

¹¹ « Le "Moi" et le "Nous" : limites et enjeux de l'épistémologie de l'histoire chez Paul Valéry », *ibid.*, p. 75-94.

¹² « Valéry et Nietzsche critiques de l'Histoire » (version remaniée d'un article paru initialement en allemand), *ibid.*, p. 109-123.

¹³ Laurent Broche, « Les *Annales* (Bloch, Febvre, Braudel) et Paul Valéry : une rencontre manquée ? Confluences, divergences et incompréhensions », *ibid.*, p. 281-293.

¹⁴ Régine Piétra, « Valéry et l'École des *Annales* », *ibid.*, p. 269-279.

¹⁵ Paul Valéry, *Les Principes d'an-archie pure et appliquée*. Paris : Gallimard, 1984, p. 83.

qu'on se demande si le raisonnement contrefactuel sauve en quelque sorte l'historiographie ou s'il est discrédité, comme le pense Chr. Vogel. Valéry, en tous cas, voit bien que les historiens qui ne se contentent pas d'additionner les faits doivent nécessairement « refaire l'Histoire » : pour juger si tel événement peut être considéré comme une des causes de tel autre, il faut imaginer ce qui se serait passé s'il n'avait pas eu lieu. Les historiens construisent souvent des raisonnements de ce type, qui la plupart du temps ne sont toutefois pas explicités dans leurs ouvrages.

Contre l'illusion de fatalité, la conjecture contrefactuelle peut encore servir à rendre compte de la contingence en montrant que ce qui a eu lieu aurait pu ne pas advenir et, inversement, que ce qui n'a pas eu lieu aurait pu advenir :

Car il y a dans l'histoire des moments qui sont de pures bifurcations, et cela part dans un sens ou dans l'autre. On peut dire : ce n'est pas fécond, cela ne nous mène pas à grand chose, cela ne nous apprend rien, etc. N'empêche : la question est légitime. Cela aurait pu se passer ainsi¹⁶.

L'hypothèse permet alors à l'historien de tenir compte des occasions manquées, de tout ce qui, à un moment donné, a été possible, mais n'est finalement pas advenu. L'Histoire politique, par exemple, est aussi bien faite d'événements effectifs que de causes perdues et de projets désamorçés ou réprimés. Or, toutes les causes qui ont été perdues ne l'ont pas nécessairement été parce qu'elles n'étaient pas viables. C'est l'Histoire officielle des vainqueurs qui tend à les présenter sous cet angle et à affirmer qu'il n'y avait pas d'alternative. Retrouver les possibles de l'Histoire peut donc aussi servir un projet politique qui prend l'Histoire à rebours, contre le point de vue des vainqueurs (Walter Benjamin parle de « brosser à contresens le poil trop luisant de l'histoire¹⁷ »).

Garde-fou contre l'illusion rétrospective de fatalité, la conjecture contrefactuelle est enfin un « temps retrouvé », une reconstitution de l'horizon d'attente et du point de vue des hommes du passé, pour qui l'avenir était ouvert et incertain. Pour Valéry, le « si » est alors la clef de toute empathie historiographique :

Cette petite conjonction *Si* est pleine de sens. En elle réside peut-être le secret de la plus intime liaison de notre vie avec l'histoire. Elle communique à l'étude du passé l'anxiété et les ressorts d'attente qui nous définissent le présent. Elle donne à l'histoire les puissances des romans et des contes. Elle nous fait participer à ce suspens devant l'incertain, en quoi consiste la sensation des grandes vies, celle des nations pendant la bataille où leur destin est en jeu, celle des ambitieux à l'heure où ils voient que l'heure suivante sera celle de la couronne ou de l'échafaud¹⁸.

Conjectures contrefactuelles & uchronie

¹⁶ Cornelius Castoriadis, *Thucydide, la force et le droit*, op. cit., p. 316-317.

¹⁷ Walter Benjamin, « Sur le concept d'histoire », *Écrits français*, Paris : Gallimard, coll. « Folio essais », 1991, p. 438.

L'historiographie trouve donc dans le « si » contrefactuel un outil indispensable qui, toutefois, lui donne, selon Valéry, la puissance « des romans et des contes ». Le rapprochement avec ces fictions narratives peut sembler d'autant plus inquiétant que les conjectures contrefactuelles apparentent le discours de l'historien au genre fictionnel de l'uchronie, dont un manuel récent dresse le panorama¹⁹. Toutefois, raisonnements contrefactuels et fictions uchroniques se distinguent en général par leur *manière* comme par leur *matière*.

Une première remarque peut être faite sur les formes verbales les plus souvent employées par les historiens, d'une part, et par les auteurs de fictions, d'autre part. Charles Renouvier imagine certes le « développement de la civilisation européenne tel qu'il n'a pas été et tel qu'il aurait pu être » si les Antonins avaient banni les Chrétiens, mais il présente ce déroulement comme effectivement advenu (du moins si l'on ne tient pas compte du dispositif péritextuel complexe d'*Uchronie*). L'historien, en revanche, signale généralement le caractère contrefactuel de son propos en recourant par exemple au « si », aux formes en « -(r)ait » de l'imparfait et du conditionnel français, au subjonctif, *etc.* Bien sûr, rien n'interdit à la fiction d'imiter la manière du raisonnement contrefactuel, mais la réciproque est moins évidente. Il faut toutefois noter que l'hypothèse contrefactuelle au conditionnel ou au subjonctif peut très bien exprimer une certitude. La preuve en est que l'on peut ajouter ou retrancher des modalisateurs épistémiques à ce type d'énoncé : « Un instant de diligence eût /peut-être/ mis Amsterdam dans les mains du roi²⁰ ». Sans la locution adverbiale, cette dernière phrase exprime bien la certitude de l'historien, qui prétend savoir ce qui se serait passé si... Or la prudence n'est pas toujours de mise chez les historiens. Dans l'essai intitulé « Et si nous ne descendions pas des Grecs²¹ ? » qui ouvre le récent *Et si on refaisait l'histoire ?*, Anthony Rowley et Fabrice d'Almeida pensent pouvoir affirmer que

sans qu'il y eût besoin d'un quelconque parrainage grec ou romain, le parlementarisme représentatif, la séparation de l'Église et de l'État, le respect des droits individuels ou la dissociation du public et du privé se seraient imposés, sans doute un bon siècle avant les xviii^e et xix^e²².

Le « sans doute » final (on sait que cette locution n'exprime généralement pas une absence de doute) ne porte que sur le complément circonstanciel de temps et non

¹⁸ Paul Valéry, « Discours de l'Histoire » (1932), *Œuvres*, vol. I. Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957, p. 1132-1133.

¹⁹ Éric B. Henriot, *L'Uchronie*. Paris : Klincksieck, coll. « 50 questions », 2009.

²⁰ C'est moi qui ajoute le « peut-être » à cette phrase extraite du *Siècle de Louis XIV* de Voltaire.

²¹ Titre un peu maladroit, puisque « nous » ne descendons pas des Grecs, même si nous en sommes les héritiers.

²² Anthony Rowley, Fabrice d'Almeida, *Et si on refaisait l'histoire ?* Paris : Odile Jacob, coll. « Histoire », 2009, p. 22-23.

sur l'ensemble de la proposition. Les deux historiens ont peut-être raison, mais qui peut le dire ? Qui peut prétendre connaître avec certitude ce qui se serait vraiment passé si telle donnée historique avait été différente ? A. Rowley et F. d'Almeida — qui peuvent se féliciter d'avoir composé le premier volume français d'essais contrefactuels — semblent parfois oublier que leurs raisonnements ne sont jamais que des conjectures.

Ces deux auteurs jouent par ailleurs avec les conventions de l'hypothèse contrefactuelle et de l'uchronie fictionnelle et se plaisent à commencer la plupart de leurs essais à l'indicatif, jusqu'à ce que le conditionnel (plus rarement le subjonctif) apparaisse pour désamorcer l'effet de fiction. Outre le fait que ces amorces fictionnelles ont souvent recours à des techniques « romanesques » (ouverture sur un tempo scénique, *in medias res*, voire *in mediam mentem*²³), le désamorçage n'intervient parfois que tardivement, dans les dernières lignes du chapitre. Les trois derniers chapitres sont même entièrement rédigés à l'indicatif. Au début du chapitre quatorze, un avertissement vient simplement signaler l'uchronie (« ... dans notre récit, il n'existe ce jour-là pas de Little Boy à charger sur le bombardier B-29 Enola Gay pour que, à 9h15 précises, une explosion réduise en cendres Hiroshima²⁴ »). Le chapitre suivant commence, lui, par « Imaginons que l'histoire de France ait emprunté une voie imprévisible le 29 mai 1968 à 14h03²⁵ ». Le seizième et dernier chapitre est également à l'indicatif de bout en bout et seul l'avant-dernier paragraphe vient rappeler qu'il s'agit d'une « histoire potentielle²⁶ ». Sans ces quelques avertissements (auxquels il faut bien sûr ajouter des indications péritextuelles comme le titre et l'introduction de l'ouvrage, qui exposent clairement les règles du jeu), rien ne distinguerait la manière de ces essais de celle des fictions uchroniques.

En droit, un historien peut élaborer toutes sortes d'hypothèses, du moment qu'il y met les formes (verbales, en l'occurrence) afin de signaler le caractère conjectural ou contrefactuel de son propos. *En fait*, les conjectures de l'historien sont soumises à un impératif de pertinence qui, sur le plan thématique, les distingue le plus souvent des fictions uchroniques, qui paraissent généralement plus libres et plus inventives. Alors que l'hypothèse contrefactuelle n'est jamais pour l'historien qu'un détour ou un moyen (fût-il mis en œuvre à l'échelle de plusieurs dizaines de pages)

²³ « Ce 10 novembre 1630 au matin, Richelieu ressasse l'incident survenu la veille : Monsieur le frère du roi, Gaston d'Orléans, ne l'a pas salué » (*ibid.*, p. 85) ; « La route a été longue et l'inquiétude a gagné les voyageurs lors de la halte à Sainte-Menehould » (*ibid.*, p. 95) ; « Harry Truman ne décolère pas » (*ibid.*, p. 165).

²⁴ *Ibid.*, p. 165.

²⁵ *Ibid.*, p. 175.

²⁶ *Ibid.*, p. 195.

pour expliquer ou comprendre ce qui est effectivement advenu, tout est au contraire permis à la fiction.

Cette dernière peut d'abord élaborer des mondes qui n'auraient pas pu être, tandis que les conjectures de l'historien construisent normalement des mondes véritablement possibles. L'historien n'a tout simplement pas de raison d'imaginer ce qui serait survenu dans le cas où se serait produit un événement impossible, alors que la fiction n'est pas tenue à cette restriction et peut, par ailleurs, mélanger personnages fictifs et personnages historiques. Lorsqu'elle est mobilisée au sein d'un raisonnement portant sur la causalité, l'hypothèse contrefactuelle rigoureuse implique de plus une clause *ceteris paribus*, qui interdit de faire varier plus d'un élément. Enfin, l'hypothèse contrefactuelle paraît en général plus allusive, moins développée et détaillée que sa parente fictionnelle. Le savant n'a, par exemple, pas de raison de prolonger son hypothèse au-delà des conséquences immédiates de l'altération qu'il a fait subir, en imagination, au cours de l'Histoire : « Nous ne jouons pas à nous demander : si César avait échoué en Gaule, est-ce que nous serions habillés en Gaulois ? et autres curiosités de ce genre²⁷ », répond Castoriadis à un auditeur qui s'étonne de l'importance qu'il accorde aux raisonnements contrefactuels. L'historien n'a tout simplement pas besoin d'envisager les transformations que pourrait connaître la situation inédite qu'il a imaginée ni de décrire en détail cette situation (*a fortiori* ses transformations possibles), par exemple en inventant des scènes et des dialogues comme le font parfois A. Rowley et F. d'Almeida, décidément tentés par la fiction (« "À moins, bien sûr, glisse Jacques Chirac, que le président du Sénat soit à son tour empêché." Jacques Foccart échange alors un regard lourd de sens avec son adjoint Charles Pasqua...²⁸ »).

Le « discours de l'histoire » est sans aucun doute moins « uniformément assertif » ou « constatif » que ne l'affirme Roland Barthes et le parcours de lecture qui vient d'être effectué invite à prendre au sérieux les « si » et les « -rait » parfois nécessaires à la construction et à l'écriture de l'Histoire. Souligner l'hétérogénéité modale de cette écriture, refuser de cantonner son objet dans le seul champ de l'effectif et rappeler que l'imagination de mondes possibles est souvent nécessaire à l'historien ne doit toutefois pas conduire à nier l'évidence, à savoir que l'historiographie a pour fin la représentation et la compréhension du réel. À ce titre, on peut regretter que les essais uchroniques publiés dans *Et si on refaisait l'histoire* trouvent parfois moins leur justification dans l'élaboration d'un savoir que dans le seul plaisir de l'invention.

²⁷ Cornelius Castoriadis, Thucydide, la force et le droit, op. cit., p. 316.

²⁸ Anthony Rowley, Fabrice d'Almeida, *Et si on refaisait l'histoire ?*, op.cit, p. 177.

PLAN

AUTEUR

Bérenger Boulay

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : boulay@fabula.org